

**CONSEIL DE QUARTIER HOTEL DE VILLE - PONT DE BOIS
COMpte-RENDU DE LA SEANCE PLENIERE
DU 18 JUIN 2010**

Représentants du conseil de quartier présents

- Mesdames Karine GHESQUIER, Jacqueline DELTOMBE, Nadine LEFEBVRE,
- Messieurs Bruno PALLO, Pascal DUCRON, Mohammed BELGACEM, Michel COURSIL

– **Excusés :**

Madame DUCRON Marie, Monsieur STOR Vincent, Monsieur Rémy VERRON, Madame TAMIMI Véronique, Madame MORTIER Françoise, Monsieur LEFEBVRE Patrick, Madame VIENNE

Elus présents

- Madame Maryvonne GIRARD, Première Adjointe au Maire,
- Monsieur Sébastien COSTEUR, Conseiller municipal délégué à la vie étudiante,

– **Excusés :**

- Madame Corinne KUBERA, Adjointe de secteur,
- Monsieur Mohamed BENABBOU, Conseiller délégué aux nouvelles technologies

Représentants de l'administration présents

- Madame Saida MELLOUL, Chef de projet
- Monsieur Jean-Christophe RAGUET, Chef du service Démocratie locale - Vie des Quartiers

Représentants des associations présents

- Monsieur Bruno PALLO, Association « Vivre au Centr'ville »

À l'ordre du jour de cette réunion :

- Point sur le fonctionnement du CDQ avec l'équipe municipale
- Informer et acter le fonctionnement du CDQ qui sera représenté par le Bureau jusque novembre 2011 (proposition de fonctionnement)
- Point sur le Règlement Intérieur du CDQ
- Établir un calendrier prévisionnel des réunions du CDQ dès septembre 2010
- Rappel des différents aménagements et travaux entrepris sur HDV et Pont de Bois

En raison des nombreuses absences, non justifiées, le maintien du Bureau dans le rôle de coordination n'a pu être validé.

Concernant la problématique des absences non excusées et de surcroît régulières pour certains conseillers de quartier, il a été décidé que le règlement intérieur du CDQ sera désormais appliqué.

En effet, ce phénomène nuit au bon déroulement des activités du CDQ.

Afin d'insuffler un nouvel élan au CDQ, les conseillers de quartier sont invités à relancer la dynamique en son sein en lançant notamment un appel aux personnes désireuses de rejoindre les membres du Cdq pour travailler ensemble dans l'intérêt de tous les habitants.

Concernant la question concernant le travail avec les élus, il a été rappelé que chaque élu de secteur représentera ledit secteur pour le CDQ (Mme Girard représentera donc le Pont de Bois et M. Costeur l'HDV). Bien entendu, Mme Kubéra demeure l' Adjointe de secteur.

Les Conseillers de quartier s'inquiètent toutefois des absences régulières de Mme Kubéra aux différentes réunions, notamment celles des bailleurs et ne peuvent donc pas être informés des avancées des projets de ceux-ci.

Concernant le calendrier prévisionnel des réunions du CDQ dès septembre 2010, une plénière du CDQ sera programmée tous les trimestres et une réunion du Bureau sera organisée une fois par mois. Décision unanime des conseillers présents.

Les réunions du Bureau permettront notamment de faire un point sur les questions qui devront être portées à l'ordre du jour de la plénière.

Quant au suivi des projets concernant le quartier Pont de Bois / Hôtel de Ville, ceux-ci seront évoquées lors des réunions de l'une des 3 grandes commissions mises en place ; à savoir :

- Commission Aménagement Urbain
- Commission Animation / Social
- Commission Environnement / Cadre de vie

Les conseillers de quartier désireux de faire partie de l'une des ces commissions devront rapidement se faire connaître auprès de Mme MELLOUL, chargée de projet.

Dossiers susceptibles de faire l'objet d'un suivi par le CDQ:

- Suite aux travaux entrepris par LMH au niveau des entrées 42, 44 et 46 rue des Victoires. Bien que les travaux soient très esthétiques, il apparaît que le revêtement posé au niveau des parties extérieures ne soient pas un choix judicieux. En effet, ce revêtement n'est pas très fonctionnel, ce qui génère un voile de poussière quotidien dans les entrées d'immeuble et chez certains locataires dont le logement se trouve au niveau du rez de chaussée.

Pour M. Costeur, il s'agit surtout d'un problème de territoire. Tous les projets ne sont pas du ressort de la Municipalité. Dans le cas présent, il s'agit d'un projet LMH sur un domaine appartenant à LMCU.

- Peut-on faire installer un panneau « Interdiction de stationner » face aux garages collectifs au niveau de la rue Vermeer? De plus, certaines voitures sont parfois stationnées de façon intempestive. De plus, près de l'école Verlaine, certains véhicules sont stationnés de façon abusive et n'ont pas bougé pour certains depuis plus de 3 ans!

Mme Girard propose que la demande concernant le panneau soit transmise à la VEEP. Quant au problème de stationnement, il s'agit là d'une compétence de la Police Municipale. Pour ce qui est des voitures-tampons, elles se trouvent sur un parking privé, il revient donc à LMH de signaler cette gêne auprès de la Police Nationale.

- Problème au niveau de la voirie aux abords de l'école Verlaine (nombreux nids de poules)

En définitive, les propositions suivantes ont été retenues :

Tous les membres du CDQ devront se prononcer afin de pérenniser le rôle du Bureau.

Une lettre sera envoyée à l'ensemble des conseillers de quartier afin de connaître leur position au sein du Conseil de quartier et leur motivation.